



**UFR
MATHÉMATIQUES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

UFR MATHÉMATIQUES

Procès-verbal du Conseil de l'UFR Mathématiques

Séance du 1^{er} février 2018 à 16heures 15

Présents : Véronique BAGLAND, Cédric BARREL, Frédéric BAYART, Rénaud CHALAYER, Monique CHICOURRAT, Laurent CHUPIN, Mélanie DAUDE, Christine DEMEUSOIS, François DUMAS, Jean Marie LESCURE, François MARTIN, Arnaud MUNCH, Pierre-Marie PRINCIAUX, Cloé ROUCH, Laurence SCHMITT, Anne-Françoise YAO

Invitée : Sophie FOURNIER

Excusée : Myriam CHARRAS-GARRIDO

Absent : Jérémie GOUDERGUES

Ordre du jour

1. Bilan du premier semestre
2. Mise en place des Conseils de Perfectionnement
3. Modification du Règlement de l'UFR Mathématiques
4. Proposition concernant les attendus sur la Plateforme Parcoursup
5. Services d'enseignement du second semestre
6. Nouveaux Coursus à l'Université
7. Questions diverses

Annexe

- 1/ Proposition de modification du Règlement des Études concernant les épreuves de substitution
- 2/ Document concernant les propositions des attendus sur la Plateforme Parcoursup
- 3/ Document de travail relatif à la mise en place des Nouveaux Coursus à l'Université

Laurent CHUPIN ouvre la séance du Conseil à 16H15.

Avant d'aborder l'ordre du jour, celui-ci donne quelques informations générales aux membres du Conseil.

- **Conférence « Un Texte – Un Mathématicien » avec accueil des élèves de CPGE**

Depuis trois ans, le Laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal organise une Conférence dans le cadre du cycle « Un Texte – Un Mathématicien », à laquelle les élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles des Lycées de l'académie sont généralement conviés. Cette année c'est Gérald TENENBAUM qui interviendra le lundi 5 mars à 18 heures dans l'Amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand.

D'autre part, l'inscription des élèves de ces CPGE à l'UCA étant obligatoire, Laurent CHUPIN a trouvé intéressant de leur proposer en contrepartie de profiter de cette occasion pour les réunir sur le Campus des Cézeaux, avant la Conférence, afin que les enseignants-chercheurs de Mathématiques, de Physique et de Chimie leur présentent brièvement les parcours universitaires afférents à leurs disciplines respectives, ainsi que les travaux de recherche menés par leurs laboratoires.

Les élèves seront donc accueillis dans trois amphis des Cézeaux pour une petite réunion de 16h30 à 17h avant de se rendre à la Faculté de Médecine pour assister à la Conférence.

- **INFOSUP**

Concernant le salon INFOSUP qui s'est déroulé du 24 au 26 janvier, les retours des enseignants qui ont représenté l'UFR Mathématiques lors de cette manifestation sont plutôt positifs. Il y avait une forte affluence, surtout le samedi.

Laurent CHUPIN profite de l'occasion pour rappeler que la Journée Portes Ouvertes aura lieu le Samedi 3 mars 2018 avec ouverture au public des différents sites de l'UCA de 9 heures à 16 heures. Comme il l'a fait pour INFOSUP, celui-ci enverra un mail à tous les enseignants de l'UFR afin de trouver des volontaires pour accueillir le public intéressé par des études en mathématiques.

- **Le site WEB de l'UFR Mathématiques**

Le Site WEB de l'UFR Mathématiques est en ligne depuis début janvier : <http://maths.uca.fr/>

L'UFR a la main sur celui-ci sauf pour la page d'accueil qui est faite par l'UCA. Concernant les informations données sur les différentes formations, celles-ci proviennent directement du Logiciel AMETYS sur lequel nous ne maîtrisons pas tout. Pour l'instant le site est encore en préparation et certaines pages ne sont pas réalisées (présentation des préparations à l'Agrégation de Mathématiques externe et interne...).

- **Nouvelles responsabilités**

Kamal BOUSSAF a informé Laurent CHUPIN qu'il ne souhaite plus être Responsable d'année pour la Licence 2 MIASHS à la prochaine rentrée universitaire.

Julien BICHON, devenu Directeur du Laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal au 1^{er} février, ne souhaite plus être Responsable de l'Agrégation en Master 2 Mathématiques.

Aussi, Laurent CHUPIN prévoit de lancer un appel à volontaires parmi les enseignants-chercheurs de l'UFR Mathématiques afin de trouver des remplaçants pour assurer ces responsabilités. Leur nomination devra être validée par les membres du Conseil.

1. Bilan du premier semestre

Laurent CHUPIN donne la parole à Sophie FOURNIER afin de faire un point sur les modifications qui ont été apportées dans l'organisation des examens des trois années de licence au premier semestre.

En effet, on a demandé aux personnels BIATSS de venir effectuer un contrôle des cartes d'étudiant à l'entrée des amphithéâtres et de faire émarger les étudiants avant le début de chaque épreuve contenant plus de 60 inscrits.

Il s'agissait d'une phase expérimentale qui a nécessité la mobilisation de 54 personnes. Au vu des retours qui ont été faits par les enseignants chargés de surveiller les examens (certains ont trouvé que c'était positif et que cela les avait aidé, d'autres non), il a été décidé de procéder différemment pour la session des mois de mai et juin. Cette fois, les personnels BIATSS devraient intervenir à la fin des épreuves pour le ramassage des copies d'examens. Une fois la deuxième session passée, on verra quelle procédure sera retenue pour l'an prochain.

Concernant la gestion des examens, Sophie FOURNIER informe le Conseil qu'il est nécessaire de changer la façon dont l'anonymat est géré pour les épreuves écrites. On envisage de mettre à disposition des étudiants un kit d'examen avec une étiquette munie d'un numéro à coller sur leurs copies. Concernant les notes, il est prévu d'avoir recours à des lecteurs optiques de copies qui les importeront directement dans le logiciel APOGEE, ce qui éviterait d'avoir à les ressaisir à plusieurs reprises et permettrait donc de gagner du temps et d'éviter les éventuelles erreurs de saisie.

Laurent CHUPIN reprend la parole pour aborder différents points concernant les examens et les jurys.

Il rappelle que les modalités de contrôle de connaissances qui ont été validées par le Conseil d'UFR doivent être respectées par les enseignants, ce qui n'a pas toujours été le cas. Il y a par exemple, une épreuve de substitution à mettre en place en cas d'absence justifiée pour le contrôle continu et cette épreuve n'a pas toujours été proposée aux étudiants dont le motif d'absence était recevable.

Laurent CHUPIN revient également sur la tenue des jurys et rappelle que la présence des personnes qui ont été désignées pour en faire partie est obligatoire. Les motifs pouvant être invoqués par un enseignant-chercheur pour justifier son absence lors du jury sont extrêmement restreints.

2. Mise en place des Conseils de Perfectionnement

Laurent CHUPIN rappelle que la mise en place des Conseils de Perfectionnement est obligatoire. Chacune des formations de l'UFR Mathématiques doit mettre en place un Conseil qui se réunira au moins une fois par année universitaire.

Laurent CHUPIN distribue un document de travail qu'il a préparé à l'attention des membres du Conseil afin que ceux-ci se prononcent sur la composition des quatre Conseils de Perfectionnement que doit compter l'UFR Mathématiques (un pour chacune des deux licences et un pour chacun des deux masters).

Chaque Conseil devra réunir à la fois des membres de l'équipe pédagogique, des étudiants, des personnels administratifs et des représentants du monde socio-professionnel. Ces Conseils de Perfectionnement sont nommés pour une année.

Concernant les Représentants des équipes pédagogiques

Pour les licences Mathématiques et MIASHS, ainsi que pour les Masters Mathématiques et Mathématiques Appliquées, Statistiques, Laurent CHUPIN propose que d'office les Responsables d'année en fassent partie. Il envisage de nommer au moins deux enseignants supplémentaires dans chaque Conseil pour compléter les équipes pédagogiques qui compteraient donc au moins quatre membres. Le Conseil valide la composition des Représentants des équipes pédagogiques qui compteront donc au moins 4 enseignants.

Concernant les Représentants étudiants des formations concernées :

Laurent CHUPIN a prévu que les étudiants soient au nombre d'au moins 4, afin de ne pas créer de déséquilibre trop important entre les Représentants de l'équipe pédagogique et les Représentants des étudiants. L'information sera communiquée aux étudiants pour trouver des volontaires qui voudront bien faire partie de ces Conseils.

Anne-Françoise YAO précise que pour le Master Mathématiques Appliquées, Statistiques, les deux étudiants Délégués font automatiquement partie du Conseil de Perfectionnement, cela est prévu dans leurs attributions.

Concernant les Représentants du monde socio-professionnel

Laurent CHUPIN souhaite que ces représentants soient au nombre de deux. Il propose déjà quelques noms de personnes qui pourraient s'impliquer dans les Conseils.

Concernant Le Master Mathématiques Appliquées, Statistiques qui entretient des relations étroites avec le monde de l'entreprise, plusieurs personnes sont naturellement pressenties pour faire partie de ces Conseils et ont déjà été contactées par Anne-Françoise YAO.

Les membres du Conseil de l'UFR valident le fait que les Représentants du monde socio-professionnel soient deux au minimum. Laurent CHUPIN prendra contact avec les intéressés afin d'obtenir leur accord pour qu'ils intègrent les Conseils de Perfectionnement.

Concernant Les Personnels administratifs

Un personnel BIATSS doit également faire partie de ces Conseils. Il semble judicieux de faire appel à quelqu'un qui, de par son activité, ait une implication dans ces formations.

Pour le Master Mathématiques, Laurent CHUPIN propose que ce soit Annick MONTORI Bibliothécaire en Mathématiques car celle-ci a des contacts avec les étudiants du Master 2 qui préparent l'Agrégation. En Master Mathématiques Appliquées, Statistiques, Laurent CHUPIN envisage de solliciter une personne du Pôle Administratif Cégeaux (PAC) liée à la formation continue.

Concernant la licence Mathématiques et la Licence MIASHS le choix s'avère plus délicat. Une discussion s'engage parmi les membres du Conseil. Il semblerait intéressant de solliciter un personnel impliqué dans le domaine de l'Orientation (PACIO).

Le Conseil approuve ce choix.

3. Modification du Règlement de l'UFR

Dans son règlement des Études, l'Université n'avait pas fixé de nombre d'absences maximum tolérées par semestre (y compris aux épreuves de substitution) au-delà duquel

un étudiant est considéré comme défaillant. Il appartient à chaque composante de fixer ce nombre d'absences.

François Martin propose un texte (joint en annexe) stipulant qu'une seule absence justifiée par UE lors des épreuves de contrôle continu (ou de substitution) sera tolérée pour l'UFR Mathématiques.

Les membres du Conseil approuvent ce texte. Le règlement sera modifié dans ce sens après l'aval de la direction de la formation de l'UCA.

4. Proposition concernant les attendus sur la Plateforme Parcoursup

La Plateforme Parcoursup par le biais de laquelle les futurs bacheliers vont formuler leurs vœux pour s'inscrire à l'Université, dispose d'un cadrage national écrit spécifiant les attendus pour toutes les mentions de licence. Toutefois, chaque Université a la possibilité de rajouter un cadrage spécifique à l'établissement, précisant ses propres attendus aux futurs étudiants qui voudront s'inscrire dans ses formations.

Pour l'UFR Mathématiques, François MARTIN a préparé un document (joint en Annexe) dans lequel il a été proposé de rajouter pour la Licence Mathématiques et la Licence MIASHS des précisions concernant les éléments spécifiques auxquels les étudiants devront faire attention avant d'arrêter leur choix. En particulier, ces quelques lignes ont pour objectif d'attirer l'attention des candidats sur le fait qu'en première année il y a des portails tri-disciplinaires et qu'ils ne feront pas que des mathématiques.

L'UFR propose de pouvoir accepter 500 étudiants en L1 Maths et 500 en L1 MIASHS, ces chiffres dépassant de très loin les demandes d'inscriptions qui sont faites chaque année (en L1 maths il n'y a que 180 étudiants pour cette année universitaire et 43 étudiants en L1 MIASHS). Laurent CHUPIN explique au Conseil que ces capacités excessives ont pour but de montrer qu'on ne fera pas de sélection et qu'on ne refusera pas de candidats qui souhaitent s'inscrire en mathématiques, mais qu'il y aura une nuance qui pourra être apportée aux réponses positives avec un « oui si ».

En pratique pour la rentrée de septembre 2018, tous les élèves ayant obtenus un Baccalauréat S et ceux ayant un Baccalauréat ES mention « spé maths » seront acceptés sans condition, ainsi que les élèves issus d'une Préparation aux Études Scientifiques (PES).

Pour les élèves qui auraient des parcours autres que ceux mentionnés auparavant, une étude de leur dossier sera faite pour savoir si la réponse donnée sera « oui » ou « oui si ».

Les étudiants ayant eu une réponse « oui si » seront amenés à passer un test de positionnement pour évaluer leur niveau à la rentrée. En fonction des résultats obtenus, soit ils intégreront la première année de licence « classique » comme les élèves auxquels on a répondu « oui », soit ils se verront proposer du tutorat et du soutien. Ce système devra évoluer à la rentrée 2019, avec la possibilité de faire la première année de licence en deux ans. Pour étayer ses propos, Laurent CHUPIN distribue aux membres du Conseil un document expliquant quelles pourraient être les solutions proposées aux étudiants. (Document joint en Annexe). Ces réflexions sont en cours actuellement.

5. Point sur les services d'enseignement du deuxième semestre

Actuellement la répartition des services est faite et tous les enseignements sont pourvus.

En règle générale, les enseignants de mathématiques sont plutôt en sur-service et font en moyenne 14 heures complémentaires, sans compter les heures de responsabilités d'année, l'encadrement des stages, les TER. On estime que l'on devrait arriver à 22 heures complémentaires par enseignant, soit une hausse de 11% par rapport au service d'enseignement prévu qui est de 192 heures équivalent TD sur une année universitaire.

Il est aussi noté que, par rapport aux années précédentes, la mise en place de la nouvelle maquette a ré-équilibré le nombre d'enseignements entre les deux semestres (auparavant, il y avait davantage d'enseignement au premier semestre).

6. NCU2 (Nouveaux Coursus à l'Université)

Un dispositif est prévu au niveau national pour soutenir financièrement les Universités qui souhaitent diversifier leurs formations. L'UCA compte utiliser ce dispositif pour proposer des aménagements aux étudiants entrant en licence avec un bagage éventuellement insuffisant (par exemple ceux ayant obtenus une réponse « oui si » sur Parcoursup, voir le point 4).

Au niveau du SPLS, il est envisagé de mettre en place un parcours adapté qui permettrait aux étudiants de bénéficier de soutien et de faire la première année de licence sur deux ans. Des discussions sont en cours actuellement entre les différentes composantes de Sciences (voir document en Annexe).

Le dispositif NCU2 peut aussi être l'occasion de mettre en place des doubles cursus, type Mathématiques-Physique ou Mathématiques-Informatique, qui permettraient aux étudiants brillants intéressés par deux disciplines, de valider à la fois une licence de Mathématiques et une Licence de Physique ou d'Informatique.

7. Questions diverses

- Bruit dans les couloirs du bâtiment de Mathématiques

Frédéric BAYART fait remarquer qu'il y a plus de bruit qu'auparavant dans les couloirs du bâtiment de Mathématiques, notamment lors du quart d'heure de pause prévu entre chaque cours, les salles étant plus occupées que les années précédentes. Cela perturbe les enseignants qui travaillent dans les bureaux situés au deuxième étage, juste au-dessus des salles de cours. Après discussion, il est proposé qu'un affichage soit fait dans les couloirs et que l'on demande également aux étudiants d'être plus discrets lors des interours s'ils restent dans le bâtiment.

- Problème lié à l'absence de pause entre les deux créneaux d'enseignement qui finissent et commencent à 12h45.

La mise en place des nouveaux créneaux d'occupation des salles ne prévoit pas de temps de pause entre le cours de 11h15 à 12h45 et le cours de 12h45 à 14h15. Cela pose des problèmes aux intervenants qui doivent débiter leur cours à 12h45 car souvent la salle est encore occupée par le cours précédent. Les enseignants demandent que pour la prochaine rentrée universitaire, un quart d'heure de pause soit instauré entre ces créneaux horaires.

Laurent CHUPIN approuve cette idée et la fera remonter au Comité de Pilotage des Licences dès la prochaine séance (mercredi 7 février).

- Portail Masters

Anne-Françoise YAO s'interroge sur le calendrier des candidatures d'inscription aux Masters.

François MARTIN précise que les réponses aux dossiers de candidatures pour tous les masters devraient être rendues pour le 22 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent CHUPIN clôt la séance du Conseil à 17 H 30.